

Mort d'Éric de Putter : le drame vécu au sein du Défap



Éric de Putter © Défap

« Ça fait deux ans qu'il est mort, deux ans qu'on cherche la vérité. » Ce cri des proches d'Éric de Putter, publié le 3 juillet 2014 dans Réforme, pourrait être aussi celui du Défap. J'en suis Secrétaire général depuis quelques semaines ; c'est de l'intérieur que je découvre les tenants et aboutissants de cette tragédie. Je porte la douleur de cette mort avec l'équipe du Défap, la famille et tous ceux qui en sont meurtris.

Depuis l'assassinat d'Éric de Putter le 8 juillet 2012, qu'a donné l'enquête ?

Deux personnes arrêtées dès juillet 2012, puis relâchées au bout d'un an, faute de preuves. Rien n'autorise, en l'état actuel de l'enquête, à faire un lien formel entre les faits qu'Éric de Putter dénonçait au sein de la faculté, et sa mort. Nul ne peut se substituer à la justice. Personne, si douloureuse que soit l'absence d'Éric de Putter, ne doit se permettre de porter des accusations non fondées sur le plan judiciaire.

La sécurité de nos envoyés est notre préoccupation constante

La procédure menace de s'enliser.

Le Défap multiplie les pressions sur les autorités : ambassadeur de France au Cameroun, Quai d'Orsay, ministères camerounais et français de la Justice. Ces derniers jours encore nous nous battions pour obtenir une audience auprès de la Garde des Sceaux. Rendez-vous est pris pour fin juillet.

La sécurité de nos envoyés est notre préoccupation constante. Ils bénéficient d'une formation poussée avant leur départ, ils savent qui joindre en cas d'urgence. Une veille sécuritaire est assurée. Chacun s'engage, par contrat, à se soumettre aux impératifs de sécurité adressés par le Défap, qui suit strictement les consignes du ministère des Affaires étrangères.

« Le Défap s'est clairement engagé afin que lumière soit faite et qu'un tel drame ne puisse se reproduire », indique un communiqué du Conseil du Défap de juin 2014. Le dossier mis en ligne sur notre site internet permet à tous de constater jour après jour ce qu'a fait et continue à faire le Défap. Il reprend aussi les articles de Réforme, qui a régulièrement souligné nos efforts répétés pour faire avancer l'enquête et notre volonté d'informer.

J'ai lu les rapports d'Éric de Putter, j'ai rencontré ceux qui lui ont rendu visite à Yaoundé quelques semaines avant sa mort. J'ai lu ses échanges de mails avec le Défap. Ils témoignent de ce qu'il a vu et vécu, de ses doutes ; des tensions avec les responsables de la faculté de théologie, puis des moments d'apaisement. Et aussi des « belles choses » qu'il vivait en tant qu'envoyé. J'ai longuement parlé avec ceux qui ont accompagné la famille d'Éric depuis deux ans.

Je peux affirmer ici qu'Éric a été particulièrement suivi et soutenu par le Défap, et plus largement par les Églises qui l'ont envoyé. Ce soutien s'est aussi manifesté sur le plan institutionnel en juin 2012, par l'envoi d'une lettre aux autorités de l'Université protestante d'Afrique centrale (UPAC), appuyant ses demandes de réformes. Lettre approuvée et signée par plusieurs partenaires du Défap : la Cevaa, VEM (Vereinte Evangelische Mission), DM-échange et mission, Kerk in Actie. C'était là un message fort émanant de cinq institutions et une démarche qu'il appelait de ses vœux.

Mais rien n'apaisera la souffrance des proches, rien ne fera taire les questions de la petite fille née après la mort de son père. Chacun partage cette douleur.

Bertrand Vergniol, secrétaire général du Défap